



Angers, le 2 juillet 2019

Cours Saint-Laud : le nouveau quartier d'affaires en voie d'achèvement

La pose, hier, de la première pierre du futur siège régional de la société Podeliha et l'inauguration, la semaine passée, du siège de la Caisse des Dépôts et Consignations dans les immeubles Quatuor 1 et 2 viennent enrichir le Cours Saint-Laud, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans son aménagement. 77 % du quartier d'affaires (54 000 m² sur un total de 70 000 m²) est déjà livré ou en cours de livraison.

Podeliha a acté, lundi 1^{er} juillet, son entrée au sein du Cours Saint-Laud, avec la pose de la première pierre de son futur siège régional. Un immeuble situé au sud de la Gare, face au jardin paysagé. Au total, plus de 11 000 m² de bureaux, de commerces et de services sont prévus, ainsi que 70 logements. 300 employés y sont attendus. L'ensemble doit être livré courant 2021.

Mardi 25 juin, ce sont les nouveaux locaux du siège de la Caisse des Dépôts et Consignations qui ont été inaugurés. Un espace de 6 700 m², déployé sur 12 plateaux de bureaux au sein de deux immeubles Quatuor du Cours Saint-Laud. Une passerelle transparente et couverte relie les deux immeubles. 300 employés devraient y travailler à terme.

Ces réalisations marquent l'aboutissement du secteur Nord du Cours Saint-Laud et le début d'une deuxième phase de construction au secteur Sud.

Un quartier conçu pour la mixité des usages

Connecté à la gare et situé à proximité du centre-ville, le Cours Saint-Laud est le nouveau quartier d'affaires de la Ville d'Angers. Ce projet urbain a pour but de dynamiser le centre-ville en élargissant ses secteurs d'activités.

Le Cours Saint-Laud mise avant tout sur un mélange des usages : 70 000 m² de bureaux, 20 000 m² de logements (soit 350 logements) ainsi que des commerces, des équipements et des services, et un parc arboré...

Le projet se répartit sur 8 hectares et se divise en deux parties : le secteur Nord, en liaison avec la gare, qui accueille principalement des bureaux et le secteur Sud qui accueille bureaux, services, équipements et logements.

De nombreuses entreprises sont déjà présentes (ou le seront très prochainement) sur le quartier : La Caisse des Dépôts et Consignations, la crèche Babilou, Biocoop, Swiss Life, La MAIF, Sogea Atlantique BTP, Qowisio, Lybernet Assurances, Carrefour Assurances, Energies Mutelle, Soclova, Odalys... A terme, le site regroupera entre 3 000 et 5 000 employés. Une résidence étudiante ouvrira également à la rentrée et un hôtel 4 étoiles (Novotel) est prévu pour le printemps 2020.

Un lieu naturel en plein centre-ville

Le Cours Saint-Laud fait écho à la position d'Angers comme 1^{re} ville verte de France. Le projet a fait en sorte de dépolluer les anciennes friches industrielles sur lesquelles il se trouvait et de les renouveler. L'environnement y est préservé et un parc paysagé de plus de 8 000 m² a été aménagé. Des solutions dites « passives » sont également mises en valeurs sur le site : protections solaires, ventilation, fenêtres respirantes, ventilation et rafraîchissement nocturne naturel.

Un quartier multimodal

Le Cours Saint-Laud est connecté directement à la gare TGV et TER, où 5 millions de voyageurs transitent chaque année. Il est aussi relié aux réseaux autoroutier, de tramway, de bus et aux pistes cyclables qui desservent le quartier.

Longue de 130 mètres et prévue pour début 2020, la passerelle de la Gare Saint-Laud, dont les deux premiers tronçons centraux ont été posés ce week-end, viendra compléter cette offre. Suspendue au-dessus des rails, elle desservira directement les quais depuis la rue et servira de liaison entre la place Pierre Sépard et la place Giffard-Langevin.